

COMMUNIQUE

Pour un développement durable de nos territoires, Ea éco entreprises a besoin de votre soutien ! A nos membres adhérents, à nos partenaires, à tous ceux qui sont prêts à soutenir un acteur dynamique de la transition écologique et de la croissance verte

Depuis plus de 20 ans, Ea œuvre sans relâche pour accompagner dans leur développement les « éco entreprises », start-up, TPE et PME, qui créent de l'emploi durable et des savoir-faire indispensables sur le territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour la filière française des « clean tech » et plus globalement pour les générations futures. Délégation régionale PACA du Pôle de compétitivité EAU depuis 2012, partenaire de nombreux autres pôles de compétitivité régionaux, Ea se positionne comme le chaînon indispensable pour transformer les projets de Recherche & Développement en nouveaux services et produits sur le marché de la croissance verte.

Après plusieurs années de baisse progressive du budget de l'association, le Conseil Régional PACA vient de voter pour 2016 une nouvelle réduction très importante de sa subvention (-25%). Le Conseil Départemental des Bouches du Rhône, malgré le transfert de la compétence « développement économique » à la Région, devrait voter prochainement le soutien d'Ea en lui accordant une dernière subvention en baisse de 50%, mais qui disparaîtra totalement en 2017. La Communauté du Pays d'Aix, partenaire historique, a intégré la nouvelle Métropole d'Aix-Marseille, son soutien est indispensable mais la subvention 2016 est toujours inconnue à ce jour.

Le nouveau Président d'Ea, Laurent Galdemas (Président d'EODD ingénieurs conseils, spécialisé dans l'environnement, membre actif d'EA), récemment élu en juin 2015 à l'occasion d'un remaniement profond de la gouvernance, a décidé de remobiliser tous les acteurs du territoire :

« Cette décision du Conseil Régional n'est pas comprise par les entrepreneurs de la croissance verte et nos partenaires. Elle place de fait l'association Ea dans une situation qui n'est pas économiquement supportable pour une gouvernance qui a le sens des responsabilités. Un tel outil mutualisé de développement et de création d'emplois privés durables accompagnant la croissance verte est une opportunité qu'il est impératif de conforter en cette période d'urgence économique, sociale et environnementale.

C'est d'autant moins compréhensible qu'Ea est parfaitement intégrée dans l'écosystème des acteurs régionaux impliqués dans le développement durable. Tous nos membres et partenaires plébiscitent l'efficacité de notre action, à l'image de la journée particulièrement réussie du 10 juin 2016 organisée par EA « Economie circulaire : soyons acteurs », en partenariat avec l'ARPE, l'ADEME PACA, la CCI PACA et l'Institut de l'Economie Circulaire de portée nationale.

Ea séduit par sa pertinence et son dynamisme : 52 nouveaux adhérents en moins de 12 mois, soit une augmentation considérable de 55% des membres, et les adhésions continuent de progresser. En ces temps difficiles pour les entreprises, tous les membres d'Ea ont déjà accepté une hausse importante de 5% du montant des cotisations 2016. Les charges de l'association ont déjà été réduites et la petite équipe de salariés fait un travail formidable au quotidien. Ce succès indéniable permet d'augmenter d'autant la part de financement privé mais ne peut en aucun cas compenser une baisse aussi rapide du financement public. »

En conséquence, le cluster Ea éco entreprises rencontre aujourd'hui une importante difficulté financière qui a obligé son Conseil d'Administration (26 membres) à voter à l'unanimité, mardi 13 juin 2016, une décision d'engagement de la procédure amiable collective. Un administrateur judiciaire sera officiellement nommé dans les prochains jours. Cette mesure de sauvegarde, proactive et responsable, va permettre aux 147 membres, qui représentent 3'600 emplois et qui créent chaque année 200 nouveaux emplois durables, de redéfinir le cadre des relations d'Ea avec ses partenaires historiques et toutes les collectivités territoriales de la région prêts à soutenir l'action d'EA à la hauteur des enjeux et des défis qu'elle relève chaque jour. Si les soutiens politiques affichés ne se concrétisent pas en soutiens financiers, la poursuite de l'action d'EA ne sera pas assurée, car même des licenciements économiques nécessitent d'être financés.

Le Président et les 26 membres du conseil d'administration d'Ea sonnent l'heure de la mobilisation :

« Grace à cette procédure amiable collective, le gel des dettes des créanciers va permettre de maintenir une trésorerie positive et nous donner la possibilité de convaincre la Région PACA de renforcer son soutien financier, mais également d'associer dans le tour de table de nouveaux partenaires et collectivités (Métropole Nice Côte d'Azur,

Métropole d'Aix Marseille Provence, Toulon Provence Méditerranée, CA du Grand Avignon, CA Arles, CA Gap, future CA de Dignes-les-bains...) qui affichent tous une volonté politique claire d'intégrer le développement durable dans la mise en œuvre de toutes leurs compétences. Nous allons tous les rencontrer, dès maintenant. »

Ea éco entreprises veut non seulement continuer son action mais aussi la renforcer. Les 147 membres d'Ea, conseil d'administration en tête, sont déterminés à mobiliser tous les soutiens possibles pour y parvenir. Une fois le tour de table du financement achevé, les échéanciers des dettes remaniés, les budgets 2016 et 2017 seront enfin connus. Ea sera alors en mesure de mettre en œuvre un nouveau mode d'intervention pour assurer ses missions de catalyseur de la croissance verte et de la création d'emplois durables en région PACA.

Ea éco entreprises veut non seulement continuer son action mais aussi la renforcer. Tous ses membres et son conseil d'administration sont déterminés à mobiliser tous les soutiens possibles pour y parvenir.

Vous êtes un(e) élu(e), vous représentez une personne morale (entreprise, collectivité territoriale, association...), et vous souhaitez agir ?

> ADRESSEZ-NOUS DIRECTEMENT VOTRE MESSAGE DE SOUTIEN :

Laurent Galdemas, Président d'Ea > president@ea-ecoentreprises.com

Valérie El Mérini, Directrice > valerie.elmerini@ea-ecoentreprises.com

Pour en savoir plus > EA Eco entreprise (<http://www.Ea-ecoentreprises.com>)

Cluster historique des acteurs de la filière de l'Eau depuis 1996, Ea assure avec succès depuis 2012 la délégation régionale PACA du Pôle EAU, pôle de compétitivité basé à Montpellier et pilote des pôles de l'Eau en France. Année après année, EA a su intégrer l'ensemble des filières de l'Environnement et proposer des services mutualisés aux entreprises, avec une action orientée principalement vers les TPE/PME qui disposent de peu de moyens, pour les aider à innover et à transformer leurs innovations en moteur de leur développement économique et de création d'emplois.

20 ans d'écoute, de dialogue et de services à ses membres adhérents, 20 ans de relations humaines en étroite collaboration avec tous les acteurs publics et privés du développement durable, Ea est la cheville ouvrière de très nombreuses réussites collectives sous forme de journées événements, de mise en relation entre une offre de grande qualité et une demande qualifiée et exigeante, d'appels à projets innovants régionaux, nationaux et européens remportés par ses membres, de missions commerciales collectives en France et à l'export...

Ea est riche de toutes les compétences de l'environnement et du développement durable de ses membres : gestion de l'Eau, préservation et valorisation de la biodiversité, gestion des déchets, prévention et maîtrise des pollutions dans tous les milieux, processus réglementaires liés au droit de l'environnement, mais aussi des démarches plus globales comme l'économie circulaire, la responsabilité sociale des entreprises, la ville durable, l'aménagement durable des territoires, l'industrie responsable, la reconversion des friches...



Plaquette Ea, Economie circulaire en PACA : les éco entreprises en action (juin 2016)